ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Brevets

Question écrite n° 50693

Texte de la question

M. Jean-Pierre Chevenement attire l'attention de Mme le secretaire d'Etat charge de la francophonie sur les pressions exercees sur l'Office europeen des brevets (OEB) pour lui faire abandonner la traduction en francais des brevets d'invention au benefice exclusif de l'anglais. Il lui rappelle qu'une langue qui ne peut plus designer tout ce qui est nouveau est condamnee. Les brevets d'invention representent par ailleurs une riche base de donnees, une source d'information pour tous les francophones et une source de droits. Il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement francais pour s'opposer a un projet qui contredirait gravement la disposition de la loi du 4 octobre 1994 sur la langue francaise et traduirait un recul decisif de notre langue dans les echanges internationaux.

Données clés

Auteur : M. Chevènement Jean-Pierre
Circonscription : - RL
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50693
Rubrique : Propriete intellectuelle
Ministère interrogé : francophonie
Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1853